Procès-Verbal n° 08/2023

Séance du Conseil Municipal du 11 septembre 2023

Le 11 septembre 2023,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 05 septembre 2023, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

Etaient présents ou représentés : Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD, Marie-Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET (procuration), Alain BRUCHEZ, Jean-Paul COUTY, Jean-Michel JACQUES Aurélia PHILIP, Arnaud TESSIER (procuration), Pascale VULIN.

Absent(es) excuse (es) : Laurence LEUILLIER.

Secrétaire de séance : Alain BRUCEZ

Le procès-verbal du conseil municipal du 02 août 2023 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- ⇒ Délibération
 - Reconstruction du restaurant « La Grotte du Diable » mission d'assistance à maitrise d'ouvrage.
- ⇒ Ouestions diverses

DELIBERATIONS

Les délibérations sont votées favorable à l'unanimité.

⇒ Reconstruction du restaurant « La Grotte du Diable » - mission d'assistance à maitrise d'ouvrage.

Monsieur le Maire rappelle aux membres que la Commune a acheté l'ancien bâtiment « la grotte du diable » à usage de restaurant pour le rez de chaussée et à usage d'habitation pour le premier étage, avec terrain attenant, cadastré section A 605 pour les propriétés bâties et section A 605 pour 1540 m2 pour les propriétés non bâties.

Afin de l'assister dans la réalisation de ce projet, Monsieur le Maire propose d'être accompagné d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Pour cela, il propose de signer un contrat d'assistant à la maîtrise d'ouvrage avec la société AMOLAND dont le dirigeant est Mr Gilles TESSIER située 20 route des Croiselières 38200 Serpaize.

Cette mission se décompose en 3 phases :

- Phase 1 Programme : réunion de lancement, étude, recensement des besoins, Etude de faisabilité, rédaction du programme... pour un montant de 6 025.00 euros HT
- Phase 2 Consultation de la maitrise d'œuvre : rédaction des pièces du dossier de consultation, visite du site, analyse des offres, négociation et mise au pont du marché... pour un montant de 6 700.00 euros HT
- Phase 3 Conception : Suivi des études, analyse de l'avant-projet, préparation du dossier de consultation des entreprises, vérification des offres, CAO, négociation... pour un montant de 10 700.00 euros HT.

Sa mission se termine à la passation du marché avec les entreprises.

Le coût total de cette mission est de 23 425.00 euros HT.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, accepte la proposition de la société AMOLAND pour un montant total de 23 425.00 euros HT.

DIVERS

*Voirie

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un particulier de la Commune a demandé que la commune sécurise le hameau de Clarnant suite à une vitesse excessive des automobilistes.

Pour cela, Monsieur le Maire propose de réaliser des bandes sonores sur la route du Moulin.

* Calendrier des prochaines manifestations

- La nuit est belle le 22 septembre à 19h00, organisée par la CCPC
- Vide grenier le 24 septembre organisé par l'APE Le Sappey Vovray

★ Cantine Garderie Le Sappey Vovray

La rentrée des classes s'est bien passée. Environ 100 enfants à la cantine tous les jours. Retour positif des enfants sur les repas de Leztroy et sur le gouter.

Clôture de la séance à 21h0

Pierre G

Le présent procès-verball est arrêté en date du 09/10/2023

Le secrétaire de séance